

Le mot du président

SE FAIRE ENTENDRE AU GOUVERNEMENT



Le Dr Tom Breneman

Le Mois national de la santé bucco-dentaire (MNSB) a une grande signification pour la dentisterie organisée. La planification commence 11 mois et demi plus tôt alors que nous adoptons un thème, obtenons des commandites, rédigeons des articles, préparons des annonces et assurons que nos porte-parole possèdent de l'information à jour pour les communiquer au public et aux décideurs du gouvernement. Grâce à ces efforts concertés, nous obtenons une grande couverture médiatique qui renforce notre message, à savoir l'importance des soins préventifs – avec le dentiste comme principal fournisseur de soins. Et, chaque année, à la fin avril, l'ADC organise une Journée sur la Colline pour profiter au maximum de sa campagne de sensibilisation menée durant le MNSB.

Pourtant, ce n'est pas seulement une fois l'an que nous déployons notre stratégie sur les relations gouvernementales et cherchons l'occasion d'afficher le message de la dentisterie sur les écrans radars des grands décideurs du Canada. Nous actualisons et affinons sans cesse nos messages ainsi que le matériel que nous remettons aux ministres du Cabinet et aux députés. Émanant du plan stratégique de l'ADC, les messages sont mis à jour afin de

refléter les décisions de la haute direction de l'ADC, puis encore peaufinés par le personnel de l'ADC à l'aide des commentaires et suggestions du Comité directeur sur les relations gouvernementales. Cette année, les questions ont été classées en 3 grandes catégories : santé, finances et profession.

Les questions de santé comprennent la santé bucco-dentaire des Premières Nations, la stratégie nationale sur la santé bucco-dentaire et la lutte antitabac. Les questions professionnelles touchent à l'autorisation des professionnels formés à l'étranger, aux frais de scolarité et aux graves problèmes de nos facultés de médecine dentaire. Les questions financières comprennent le recouvrement des coûts par le Bureau des matériels médicaux de Santé Canada, les fusions de banques et la taxation des primes d'assurance dentaire. Factuels et succincts, nos messages recommandent des politiques et sont transmis toute l'année, officiellement et officieusement. Bien qu'il importe de transmettre un message cohérent sur les questions débattues, la partie cruciale de la stratégie est de créer et de maintenir des relations favorables avec les politiciens et leurs conseillers de la haute direction.

Pour bâtir des relations, notre personnel et nos consultants nous informent des opinions des quelque 30 députés que nous voulons rencontrer, ce qui nous permet de mieux comprendre leurs points de vue et de mieux préparer nos exposés ainsi que nos réponses à leurs questions. Comme toujours, notre perspective générale vise les questions et les idées qui contribueront à répondre aux besoins bucco-dentaires des Canadiens.

Aussi notre récente rencontre avec la ministre de la Santé fédérale, Anne McLellan, s'est-elle très bien déroulée. Elle semble comprendre les préoccupations des dentistes touchant la santé bucco-dentaire des Premières Nations et les obstacles que le régime de soins dentaires du Programme des services de santé non assurés nous cause à titre de fournisseurs de soins. Nous avons également parlé du projet de registre de santé électronique dans le but de veiller

à ce que la dentisterie soit consultée au début du processus d'élaboration, reflétant ainsi son rôle prépondérant dans la transmission électronique des demandes d'indemnisation.

Le ministre de l'Immigration fédéral, Denis Coderre, a loué la profession pour son programme de qualification actuel à l'intention des diplômés des programmes de formation non agréés. En outre, il nous a prévenus que le statu quo ne tiendra plus dans quelques années. Il nous faudra donc concevoir un système pour évaluer les professionnels formés à l'étranger soit par des ententes prolongées d'agrément réciproque, soit par des programmes de formation personnalisés pour combler les carences, et ce pour assurer que ces professionnels auront toutes les compétences voulues pour exercer au Canada.

En apprenant que les subventions versées aux facultés avaient été déjà réduites au point de mener bientôt à une crise, M. Coderre nous a invités à débattre ce point après avoir préparé une proposition globale et cohérente touchant l'agrément des dentistes étrangers. Entendons-nous avant de débattre, a-t-il déclaré. Nous entendrons sûrement beaucoup parler de ce sujet prochainement.

Pour conclure, je dirai que les membres de l'ADC devraient être contents (voire fiers) du travail que l'Association fait en leur nom au chapitre des relations gouvernementales. Il est aujourd'hui merveilleux de faire partie de la profession dentaire. Nombreux sont ceux qui, sur la Colline du Parlement, connaissent nos questions de fond et louent la dentisterie pour les excellents efforts qu'elle déploie pour transmettre son message avec transparence et résolution. Les relations avec le gouvernement sont un perpétuel investissement qui rapportera sans cesse des dividendes, mais uniquement tant et aussi longtemps que nous continuerons à transmettre une information de qualité aux décideurs du Canada en matière de finances et de santé.

*Tom Breneman, DMD
president@cda-adc.ca*